

Présider le CSE



Prévention - Sécurité

Référence formation : 6-SP-PCSE - Durée : 1 jour

Objectifs

Maîtriser les obligations et responsabilités du président de CSE
Animer les réunions
Résoudre les problématiques liées à cette fonction

Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Le rôle du président du CSE

Le rôle du président du CSE

- Les obligations
- Les responsabilités
- La délégation de pouvoir
- Les relations du président avec des structures externes (Inspection du Travail, la CARSAT, le médecin du travail)
- Le rôle du président par rapport à la CSSCT
- Le délit d'entrave

Les prérogatives et compétences du CSE

- Le rôle des différents membres
- Les différents moyens : le règlement intérieur du CSE, le budget, etc.
- Les missions et attributions (droit d'alerte par exemple)
- La capacité d'initiative

Les moyens du CSE, les informations et consultations du CSE

- Les accords d'entreprise
- Les informations et consultations



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

- Les moyens matériels et financiers
- Le recours aux experts

La préparation et l'animation de réunions du CSE

- Les obligations légales : convocation, ordre du jour, PV, périodicité, avis, vote
- Pendant la réunion : adapter son comportement aux différentes situations
- Le rôle du secrétaire en réunion
- Comment tirer partie de cette instance

Apprendre à anticiper les possibilités de recours du CSE

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Contexte réglementaire : Art. L.2315-23 du Code du Travail

Contexte réglementaire : Art. L.2315-23 du Code du Travail

Organisation	Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Profil formateur	• Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention • Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité
Moyens pédagogiques	• Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur. • Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion. • Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle. • Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques. • Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)
Moyens techniques en formation <u>présentielle</u>	Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec : • Ordinateurs • Vidéo projecteur ou Écran TV interactif • Tableau blanc ou Paper-Board
Moyens techniques en formation <u>distancielle</u>	A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant. • Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

	• Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise. • L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. • Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation. • Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com
Modalités d'évaluation	• Positionnement préalable oral ou écrit. • Feuille de présence signée en demi-journée. • Evaluation des acquis tout au long de la formation. • Questionnaire de satisfaction • Attestation de stage à chaque apprenant • Evaluation formative tout au long de la formation. • Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification NULL : https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL
Public concerné	Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle
Adaptation pédagogique et matérielle	Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com

**XXL Formation**

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76